

CRITERES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2018

1. U16 et U17 CHAMPIONNATS D'EUROPE (Junior B)

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

Une sélection de 5 athlètes femmes / 5 athlètes hommes maximum sera arrêtée à partir d'un classement général établi en prenant en compte les 6 meilleurs résultats par athlète sur un total de 8 épreuves de référence comme suit :

2.1. Mode d'attribution des points par épreuve

Classement	championnats de France route et piste
1	10
2	7
3	5
4	3
5	2
6	1

En cas d'égalité, la meilleure place sera prise en compte pour départager les ex aequo

2.2. Epreuves de référence :

Championnat de France route : 100m, 1 tour, course à points et course à élimination.

Championnat de France piste : Tournoi vitesse, 1000m, course à points et course à élimination.

(nb : si une course est annulée, elle ne sera pas remplacée)

3.3. Cas particuliers

Les entraîneurs nationaux conservent le droit de sélectionner un (des) athlète(s) supplémentaire(s) qui n'aurait(ent) pu être présent(s) à l'une des compétitions citées en référence pour un motif qu'il aura lui-même jugé sérieux (blessure, etc...).

2. U18 et U19 CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE (Junior A)

Cas exceptionnel 2018 : championnats du monde placés en amont des championnats d'Europe.

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage Collectif Junior A du 1 au 3 juin 2018
- Championnat de France piste

Sélection pour la stage Collectif Junior A du 1 au 3 juin 2018 :

Choix du sélectionneur selon observation compétitions de l'année dont 3 pistes, Coupe de France Lamballe, France Route.

Les membres de l'Equipe de France pour les championnats du monde (objectif principal) ne seront pas systématiquement sélectionnés pour les championnats d'Europe (objectif secondaire).

* dans l'attente de la confirmation de la date limite pour les inscriptions aux championnats du monde qui pourrait, à ce jour, être en amont du championnat de France piste

3. SENIOR : CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE

Cas exceptionnel 2018 : championnats du monde placés en amont des championnats d'Europe.

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage Collectif Sénior 23 au 26 mai 2018
- Championnat de France piste*

Sélection pour la stage Collectif Sénior du 23 au 26 mai 2018 :

Choix du sélectionneur selon observation compétitions de l'année dont 3 pistes, Coupe de France Lamballe, France Route.

Les membres de l'Equipe de France pour les championnats du monde (objectif principal) ne seront pas systématiquement sélectionnés pour les championnats d'Europe (objectif secondaire).

* dans l'attente de la confirmation de la date limite pour les inscriptions aux championnats du monde qui pourrait, à ce jour, être en amont du championnat de France piste.